

---

Présidence : Hongrie

## 611ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 12 mai 2010  
  
Ouverture : 10 h 15  
Clôture : 10 h 25
  
2. Président : M. A. Pokol
  
3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :  
  
Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES  
  
*Ratification de la Convention sur les armes à sous-munitions* : Royaume-Uni  
(annexe)  
  
Point 2 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ  
  
Aucune déclaration  
  
Point 3 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA CONTRIBUTION DU FCS À LA  
CONFÉRENCE D'EXAMEN DES QUESTIONS DE  
SÉCURITÉ DE 2010 (non adoptée)  
  
Président, Turquie, Azerbaïdjan  
  
Point 4 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES
  - a) *Questions de protocole* : États-Unis d'Amérique, Président
  - b) *Distribution d'un projet de décision sur une réunion des chefs des centres de vérification (FSC.DD/4/10)* : Président
  
4. Prochaine séance :

Mercredi 19 mai 2010 à 10 heures, Neuer Saal



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Forum pour la coopération en matière de sécurité**

FSC.JOUR/617

12 mai 2010

Annexe

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

---

**611ème séance plénière**

FSC Journal No 617, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI**

Monsieur le Président,

Le Royaume-Uni est devenu le 32ème pays à ratifier la Convention des Nations Unies sur les armes à sous-munitions. L'instrument de ratification a été déposé au siège de l'ONU à New York le 4 mai 2010 et, en novembre 2010, le Royaume-Uni participera en tant qu'État partie à la première réunion des États parties à la Convention qui se tiendra en République démocratique populaire lao. Le traité entrera en vigueur pour le Royaume-Uni le 1er novembre 2010.

Cette Convention est reconnue comme étant l'un des plus importants traités de désarmement de ces dernières années, interdisant l'emploi, la production, le stockage et le transfert d'armes à sous-munitions. La loi de 2010 sur l'interdiction des armes à sous-munitions, qui a reçu l'assentiment royal le 25 mars 2010, met en œuvre les obligations internationales du Royaume-Uni découlant de ce traité.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal.

Monsieur le Président, je vous remercie.